

Une fois ce formulaire rempli, veuillez le transmettre, ainsi que toute annexe bonifiant votre candidature, par courriel à l'adresse suivante : abuissou@ccifcmtl.ca

LA RÉUSSITE CANADIENNE EN FRANCE

Dénomination sociale

NOM SOCIÉTÉ

CHIFFRES D'AFFAIRES LOCAL (période 01/01/21-31/12/21)

CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL (période 01/01/21-31/12/21)

ADRESSE

DATE DE CRÉATION EN FRANCE

NOMBRE D'EMPLOYÉS EN FRANCE

NOMBRE D'EMPLOYÉS TOTAL

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 1 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).

Personne contact

NOM

PRÉNOM

FONCTION

COURRIEL

TEL

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 2 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).

Questions

Présentation générale de l'entreprise et de vos activités en France (*max 150 mots*)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 3 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).

Quelles ont été les créations de valeur économique de l'entreprise ? (augmentation du chiffre d'affaires, déploiement d'une filiale, ouvertures de magasins, rachat d'une société locale...) (*max 150 mots*)

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 4 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).

Quel a été l'impact de votre projet sur le tissu local ? *(max 150 mots)*

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 5 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).

Quelle stratégie avez-vous déployé depuis mars 2020 faisant preuve de votre résilience ? *(max 150 mots)*

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 6 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).

Avez-vous d'autres informations à ajouter pour bonifier votre candidature :

1 annexe maximum (Toute information complémentaire jugée pertinente pour vous démarquer)

Pas de dossier papier

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIBILITÉ

- 7 -

Les entreprises candidates doivent être en activité depuis le 1^{er} juillet 2021.
Aucun frais d'inscription n'est exigé pour présenter un dossier, toutefois, la participation des finalistes lors de la soirée du Gala de Reconnaissance (Jeudi 31 mars 2021 au Four Seasons de Montréal) est requise et payante (2 représentants minimum, tarif préférentiel).